

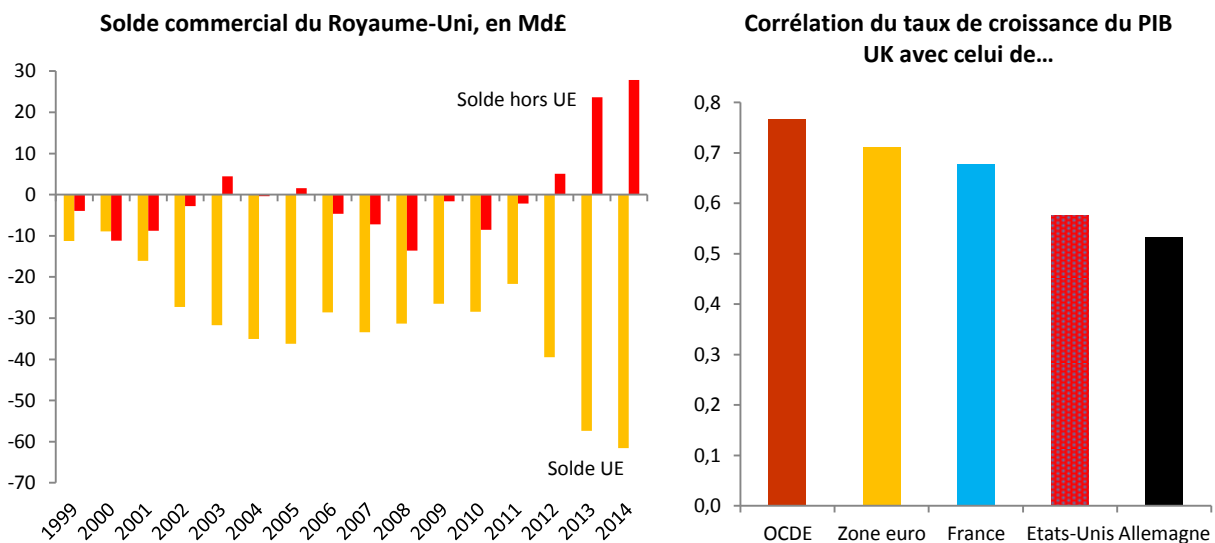
Brexit or Brexin ?

Vendredi 19 février 2016

Le Royaume-Uni devrait tenir un référendum dans le courant de l'année afin de décider s'il demeure membre de l'Union européenne (UE). Le présent flash analyse deux scénarios possibles.

1. Le Royaume-Uni et l'Europe : un aperçu des interdépendances

Pour le Royaume-Uni, l'UE représente **44 % des exportations** et **53 % des importations** et, sur les 10 premiers partenaires commerciaux du pays, 7 appartiennent à l'UE. La **balance commerciale** du pays avec le reste de l'UE est **nettement déficitaire**, ce qui fait apparaître un enjeu croisé, d'une part, de compétitivité britannique et, d'autre part, de demande adressée à l'UE. Selon certaines estimations officielles, de **3 à 3,5 millions d'emplois** situés au Royaume-Uni seraient liés, directement ou indirectement, au commerce intra-européen. Du point de vue des investissements transfrontaliers, l'UE est également le premier partenaire : ainsi, elle représente **46 % des investissements directs étrangers (IDE)** entrants, soit 450Mds. Symétriquement, l'UE est destinataire de 43 % des IDE britanniques sortants. S'agissant des **cycles de croissance**, il est parfois avancé que celui du Royaume-Uni se distingue du reste de l'Europe par sa dynamique et son lien avec des économies tierces (notamment les Etats-Unis). Si la croissance britannique s'est effectivement avérée en moyenne supérieure à celle de la **zone euro** au cours des 20 dernières années, la **corrélation** entre les deux est forte (0,7), significative au plan statistique et supérieure à celle existant entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis.



Source : Afep à partir d'ONS et d'OCDE (période couverte : T2 1995 – T4 2015).

2. Le scénario du « Brexit » : une sortie, mais à quelle échéance et selon quelles modalités ?

Si le peuple britannique vote en faveur de la sortie de l'UE, le pays ferait valoir l'article 50 du traité sur l'UE selon lequel « *Tout Etat peut décider, conformément à ses règles constitutionnelles, de se retirer de l'Union européenne* ». Il s'agirait là du commencement d'un **processus vraisemblablement long** : en effet, dans un premier temps, une **négociation** d'une durée au-plus égale à deux ans s'engagerait entre le pays et l'UE afin de sceller les termes de la séparation. Viendrait ensuite, dans un deuxième temps, la formalisation d'un **nouveau cadre ad hoc** stipulant le régime applicable aux relations entre le pays et l'UE à 27. Il est à noter qu'un Brexit pourrait avoir des conséquences sur les relations du Royaume-Uni avec des **pays tiers** dans la mesure où l'appartenance à l'UE octroie aux pays membres un régime commercial négocié avec les Etats/espaces extra-européens¹. Dans une vision prospective, **5 cas de figure** sont envisageables, dont trois s'appuient sur le cadre existant actuellement avec des pays voisins :

¹ Ainsi, le Royaume-Uni pourrait avoir à renégocier des accords bilatéraux avec les pays tiers.

Option	Description	Commentaires
"Norvégienne"	Le pays garde l'accès au marché unique mais adopte les standards et les règles UE	Des modalités qui permettraient de poursuivre les échanges mais en sacrifiant (tout ou partie) de la capacité d'influence et aboutirait à un paradoxe (une sortie pour recouvrer la souveraineté qui se traduirait par une plus forte dépendance aux règles de l'UE)
"Turque"	Union douanière avec adoption du tarif extérieur commun	
"Suisse"	Accords bilatéraux sectoriels	
Accord libre-échange	Accord ad hoc à construire	Dépend de l'accord trouvé
Règles de l'OMC	Le pays est soumis au tarif extérieur de l'UE	Une plus grande indépendance mais risque de développement de barrières non tarifaires

Source : Afep à partir de différentes sources (voir notamment Global Counsel : *Brexit : the impact on the UK & the EU*, juin 15).

Si chaque scénario a ses avantages et ses inconvénients, tous sont marqués par une **forte incertitude** tant sur la forme (quels délais de mise en œuvre ?) que sur le fond (quel nouveau régime ?). Par ailleurs, plusieurs options semblent difficilement conciliables avec l'objectif politique souvent avancé par les partisans du Brexit de recouvrer la **souveraineté** nationale.

3. Le scénario du « *Brexin* » : un maintien, mais à quel prix ?

Si le Royaume-Uni décide de rester membre de l'UE, les questions qui précèdent n'auraient plus lieu d'être. De ce fait, ce scénario minimiserait les incertitudes, tant d'un point de vue politique qu'économique. Toutefois, peut-on croire en une reprise du « *business as usual* » ? Dans la **négociation** qu'il mène actuellement avec l'UE, le Premier ministre britannique a établi **quatre priorités**² : 1) protéger le marché unique pour le pays et les autres Etats non membres de la zone euro ; 2) écrire la compétitivité « *dans l'ADN de l'UE* » ; 3) exonérer le pays de l'union « *sans cesse plus étroite* » inscrite dans le préambule du Traité et 4) mettre fin aux abus sur la libre circulation des personnes et contrôler les migrations en provenance de l'UE. Si l'argumentation met l'accent sur certaines faiblesses des politiques européennes actuelles, il convient de suivre attentivement l'issue de la **négociation pré-référendum** : en effet, celle-ci pourrait aboutir à des **évolutions majeures** (par exemple la restriction à la **libre circulation des personnes** ou les **règles en matière de marché unique**) voire renforcer des situations paradoxales, telles que le **droit de regard britannique** sur le fonctionnement d'une monnaie dont il ne souhaite pas l'adoption (« *l'opt-out* » britannique sur l'euro serait maintenu³). Selon l'accord qui pourrait être trouvé, et en supposant un maintien du Royaume-Uni dans l'UE, on pourrait être confronté à un « **Brexin** » : dans cette « sortie de l'intérieur », le pays resterait membre tout en s'éloignant un peu plus du cœur de l'intégration européenne, elle-même appelée à se renforcer. Politiquement, cette situation créerait un « **appel d'air** » aux revendications dans d'autres Etats membres.

*"Should the United Kingdom remain a member of the European Union or leave the European Union?": telle devrait être la question posée au peuple britannique lors du référendum à venir. A l'heure du choix, il est probable que de nombreux électeurs exprimeront avant tout un message politique d'adhésion ou de refus à un projet auquel le pays participe, bien que de façon incomplète. Economiquement, l'importance des liens entre le Royaume-Uni et le reste de l'UE rend peu crédible une hypothèse de rupture totale des relations en cas de Brexit. Il y aurait donc nécessairement un « jour d'après ». Toutefois, si une sortie renforcerait formellement la souveraineté du pays, il pourrait en être autrement dans les faits : sur bien des aspects, un « *Brexin* » négocié donnerait plus d'influence au pays qu'un « *Brexit* » unilatéral. Pour les autres Etats européens (et notamment ceux de la zone euro), deux objectifs en partie contradictoires semblent fixés : garantir l'intégrité de l'UE tout en permettant aux membres désireux la possibilité d'approfondir l'intégration. Le débat sur le Brexit est donc un débat sur l'avenir de l'Europe.*

² Voir le discours de David Cameron à Chatham House le 10 novembre 2015.

³ Droit dit de « non-participation » obtenu par un pays dans le cadre d'une politique commune (Royaume-Uni et Danemark sur la monnaie unique, Danemark sur la défense, Pologne et Royaume-Uni sur la charte des droits fondamentaux...).